



Comment faire face au deuil

Le deuil, lorsqu'une personne handicapée décède dans une institution, se vit certes dans sa dimension personnelle et intime, mais aussi collective. Parents, éducateurs, résidents font alors face, chacun avec sa sensibilité propre, à la mort.

**Un être cher s'en va...
Comment lui dire adieu?**

“Les rituels sont tellement importants que s'ils ne sont pas vécus au moment de la mort, il est difficile et long de récupérer la situation.” Le pasteur Bresch, aumônier à Eben-Hézer à Lausanne et à la Cité du Génévrier à Saint-Légier, se souvient d'un résident qui n'avait pas assisté à l'enterrement d'un membre du personnel. Il s'était alors mis à s'automutiler. Lorsque l'aumônier l'avait rencontré, sa demande était claire: “Je veux aller à l'église et au cimetière”. Il aura fallu plusieurs visites, pendant plusieurs années, pour que ce besoin s'estompe, jusqu'à disparaître.

Pour Jean-Michel Bresch, le rituel permet un partage émotionnel entre les résidents, le personnel de l'institution, et la famille. À Eben-Hézer, la cérémonie religieuse peut se faire sur le lieu de vie – ce qui facilite la participation de tous les résidents – dans l'église du quartier ou dans le village choisi par la famille. Il arrive que, dans ce cas, les résidents ne soient pas invités. “Lorsque les liens avec la famille sont ténus, il est difficile pour les éducateurs d'insister... Dans ce cas, on fait un service à la mémoire du défunt”, explique l'aumônier.

Lorsque la cérémonie religieuse, ouverte à toutes les croyances, a lieu sur place ou dans le quartier, les éducateurs et les résidents qui le souhaitent disent quelques mots sur la personne qu'ils ont côtoyée parfois durant de longues années... “Souvent les familles sont touchées par ce qu'elles entendent et découvrent d'autres facettes de l'être aimé”, relate le pasteur Bresch.

Texte: Aline Audrey / Illustration: Marie Veya

Libérer la parole et les émotions dans le respect des valeurs de chacun est essentiel dans le long chemin du deuil, tout comme les rituels qui se traduisent par des gestes simples: un dessin, une carte, une bougie, une fleur...

La “charte pour l'accompagnement de la personne endeuillée ou en fin de vie” de la Fondation de Vernand met également en exergue l'importance des rites comme support à la famille, aux pairs et au réseau professionnel, que ce soit par la participation aux rites funéraires, aux veilles, au départ du cercueil, à la création d'un petit autel ou d'un album souvenirs, au choix d'un objet significatif...

À Eben-Hézer à Lausanne, il est possible de rendre visite au défunt dans la chapelle mortuaire de la fondation. La famille ou, en cas de testament, le résident, peut également choisir de déposer l'urne dans le “jardin du souvenir des Maisons de Chavannes”.

Perte de repères

Toutes les institutions ne bénéficient toutefois pas d'un lieu de recueillement, de la présence régulière d'aumôniers, d'une charte ou d'un protocole. Face à la perte de repères d'une société qui en vient à oublier les rituels de passage, il n'est jamais simple de faire face au deuil. “Les équipes, quelle que soit le type d'institution, ont souvent de la peine à parler de la mort tant qu'elle n'est pas là”, regrette Alix Noble Burnand, formatrice dans les questions de deuil.

Afin de sensibiliser à la question du deuil, en tenant compte du vieillissement des personnes handicapées et de la complexification de la prise en charge de la personne handicapée, INSOS vient de publier une brochure sur ce thème sensible. “Fin de vie et mort dans les institutions” a pour objectif de sensibiliser. La responsable de projet, Cornelia Bachofner: “Les institutions font un bon travail, mais elles doivent encore réfléchir à un cadre pour tenir compte en premier lieu de la personne handicapée et de la famille... Par cette brochure, nous voulons surtout sensibiliser. C'est à chaque institution de trouver sa ligne.”

ADRESSES UTILES

Il existe plusieurs associations, groupes de soutien et de paroles, ainsi que formations pour parler de la mort, ou encore trouver un soutien dans le deuil... Quelques contacts non exhaustifs: L'Association Vivre Son Deuil Suisse (AVSDS) offre une permanence téléphonique (tél: 079 412 39 63) en plus de conseils et de formations autour du deuil (www.vivresondeuil-suisse.ch). Sur ce site, plusieurs institutions sont répertoriées dont l'association fribourgeoise Vivre avec la mort (www.valm.ch). La Main tendue est aussi à même d'apporter un soutien rapide (tél: 143). Alix Noble Burnand propose quant à elle des entretiens ainsi que des formations pour les particuliers et les institutions (www.alixraconte.ch).